

16.11.2007 - 11:00 Uhr

Les assureurs maladie INTRAS et CSS s'unissent

Genève et Lucerne (ots) -

Le Groupe CSS et la caisse maladie INTRAS ont annoncé leur volonté d'unir leurs forces. INTRAS va s'intégrer dans le Groupe CSS tout en conservant son identité et les deux sociétés qui composent la caisse. CSS et INTRAS seront les deux marques principales du Groupe, alors que la ligne de produits et le réseau de distribution d'INTRAS viendront compléter l'offre de CSS. Le siège d'INTRAS à Genève ne subit aucun changement et les 350 postes de travail sont maintenus.

Les dirigeants de CSS et d'INTRAS expliquent leur décision par la volonté d'être encore plus présents sur un marché dans lequel le nouvel ensemble détiendra une part de 18%, contre un peu plus de 13% pour CSS actuellement. Jean-Yves Rapin, CEO d'INTRAS, se réjouit de rallier un groupe qui occupera la place de leader du marché : " Nous allons renforcer notre influence dans le débat sur l'avenir de l'assurance maladie, où la priorité doit aller à l'intérêt des assurés ". Le nouvel ensemble est conçu pour optimiser les performances en matière de gestion, l'innovation dans les produits et la qualité des services. La conjonction des forces au sein d'un groupe leader renforce la sécurité financière à long terme et la continuité, dans un contexte marqué par une tendance à la concentration et au durcissement de la concurrence.

Le regroupement qui vient d'être annoncé permettra aussi des économies d'échelle et contribuera à une meilleure maîtrise du coût des prestations. Comme le souligne Georg Portmann, président de la direction de CSS, " cet objectif profitera naturellement à nos clients ". En outre, la concentration des forces va permettre de consacrer davantage de ressources à des secteurs clés tels que les programmes d'accompagnement des malades. La mise en commun des compétences ouvrira aussi aux clients l'accès à des services supplémentaires.

Accord de distribution avec des assureurs privés

Chacun des deux assureurs continue à exploiter ses produits et à gérer les relations avec ses clients actuels sans changement. La complémentarité des deux réseaux de distribution permettra d'accélérer la croissance. En outre, sera conclu, dans le cadre du rapprochement entre INTRAS et CSS, un accord de distribution avec les compagnies d'assurances Zurich et Vaudoise. Celles-ci proposeront désormais à leurs clients, à travers leur réseau de vente, les solutions d'assurance maladie d'INTRAS et de CSS. Les deux assureurs privés comptent parmi les partenaires historiques d'INTRAS et en distribuaient déjà les produits.

Après avoir scellé le principe de leur intégration, CSS et INTRAS doivent encore obtenir l'aval des autorités fédérales compétentes. L'intégration proprement dite interviendra probablement dans le premier semestre 2008.

A propos d'INTRAS et du Groupe CSS

INTRAS a été fondée à Genève en 1964 par des compagnies d'assurances privées. L'entreprise compte deux sociétés, INTRAS Caisse maladie, qui pratique l'assurance maladie obligatoire selon LAMal et INTRAS Assurances SA, en charge de l'assurance complémentaire. Intras assure 375'000 personnes avec un volume de

primes de 1,25 milliard de francs (2006). INTRAS dispose de son propre réseau de distribution, qui compte 14 agences dans toute la Suisse et un réseau indépendant composé de plus de 57 courtiers et quelque 635 agents libres. De plus, INTRAS bénéficie du soutien de Zurich Assurances et du groupe Vaudoise pour la distribution de ses produits.

Le Groupe CSS Assurance, dont le siège est à Lucerne, a été créé en 1899. Le Groupe, avant d'accueillir INTRAS, se compose de quatre sociétés : CSS Caisse maladie SA, Arcosana SA et Auxilia SA, spécialisées dans l'assurance maladie de base selon LAMal, ainsi que CSS Assurance SA pour les assurances complémentaires. Le réseau de distribution, bien implanté sur l'ensemble du territoire suisse, compte près de 200 agences. CSS assure actuellement 1'220'000 clients, avec un volume de primes de 3,3 milliards de francs.

A propos du nouveau Groupe CSS

Le futur Groupe CSS comptera avec INTRAS près de 1'600'000 assurés. Il sera aussi l'assureur de plus de 15'000 entreprises, totalisant 300'000 assurés. L'encaissement annuel de primes dépassera 4,5 milliards de francs. Avec INTRAS, le nouveau Groupe CSS sera le nouveau No 1 de l'assurance maladie obligatoire en Suisse avec 1,34 million d'assurés (état au 31.12.2006).

Contact:

Jean-Yves Rapin
CEO INTRAS
Tél.: +41/22/827'92'06
Mobile: +41/79/217'60'10
E-Mail: jean-yves.rapin@intras.ch

Céline Reymond Joneleit
Porte-parole Suisse romande CSS
Tél.: +41/58/277'63'66
Mobile: +41/79/412'97'23
E-Mail: celine.reymond@css.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003522/100549467> abgerufen werden.